

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Séance du 29.09.2020

Présidence: Mme Nicole Arzrouni

## Adoption de l'arrêté d'imposition 2021

- Vu le préavis municipal N° 2020/10
- Entendu le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

## le Conseil communal décide :

 de maintenir identique pour l'année 2021 le taux du coefficient de l'impôt en vigueur en 2020 à 67%, et de reprendre sans modification les autres éléments de l'arrêté d'imposition 2020 pour l'année 2021.

Pour extrait conforme l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

WLLY-LES-LAC

La Présidente :

Nicole Arzrouni

La Secrétaire :

Elisabeth Christinat